

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision d'ouverture des concours externe et interne sur titres complétés d'épreuves pour l'accès au grade d'Ouvrier Principal de 2ème classe spécialité (métier) « Agent de Restauration H/F » en date du 25 août 2025,

DÉCIDE

Article 1 : La composition du jury est fixée comme suit :

Madame Bérengère TALMANT, Responsable du Développement Social du Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;

Madame Lisa GARCIA, Technicienne Biohygiéniste du Centre Hospitalier de Chartres ;

Madame Marie-Cécile PHILIPPON, Adjointe des cadres hospitaliers chargée des mobilités professionnelles du Centre Hospitalier de Chartres ;

Monsieur Philippe BARBARA, Technicien Supérieur Hospitalier de 1re classe Service restauration du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans

Article 2 : Le Directeur des Relations Humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,

